SEIZIÈME

RAPPORT ANNUEL

loto-québec

1985-1986

SOCIÉTÉ DES LOTERIES ET COURSES DU QUÉBEC

SEIZIÈME RAPPORT ANNUEL

1985-1986

loto-québec

LOTO-QUÉBEC
Exercice du
premier avril 1985
au 31 mars 1986.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

*:David Clark
Président et directeur général

Denis Vandry
Directeur général adjoint et Vice-président aux courses

**Marthe Bouchard-Hatch
**Reynald Brisson
*Jacques Desmeules, c.a.
*Francine Harel-Giasson

Secrétaire
Marguerite Bourgeois-Lapierre

*Membres du Comité de vérification
**Membres du Comité de rémunération

COMITÉ DE DIRECTION

Président
Vice-présidente aux affaires corporatives
Vice-président aux courses
Vice-président aux nouveaux marchés
Vice-président aux systèmes
Vice-président aux loteries
Directeur du bureau du président
Directeur des ressources humaines

DIRECTION GÉNÉRALE

Direction du bureau du président
Pierre l'Archevêque, adjoint au président

Direction des ressources humaines
Jean-Pierre Sylvestre

Direction de la vérification interne
Jacques Dubois

VICE-PRÉSIDENCE AUX AFFAIRES CORPORATIVES
Marguerite Bourgeois-Lapierre

Direction des affaires publiques
Michel Labrosse

Service de la planification

Services juridiques

Service de gestion documentaire

VICE-PRÉSIDENCE AUX COURSES
(Sodic Québec Inc.)
Denis Vandry

VICE-PRÉSIDENCE AUX NOUVEAUX MARCHÉS
Roger Bertrand

VICE-PRÉSIDENCE AUX SYSTÈMES
Gaston Thibault

Direction des systèmes
• jeux
Robert Durocher

Direction des systèmes
• gestion
Jean-Marie Dumont

Service de l'exploitation des systèmes de gestion

Service de l'Assurance-qualité et sécurité

Service de la gestion de l'information

VICE-PRÉSIDENCE AUX LOTERIES
Claude Trudel

Direction des finances et ressources matérielles
Gilles Dubé

Direction des ventes et de la distribution
Hervé Bellerive

Direction du marketing
Robert Ayotte

Direction du traitement des réseaux-jeux
Rosaire Bachand

SIÈGE SOCIAL

LOTO-QUÉBEC
Sodic Québec inc.
Lotim Inc.
500, rue Sherbrooke ouest
Montréal H3A 3G6
(514) 282-8000

CENTRES OPÉRATIONNELS

Laval
1699, boul. St-Martin ouest
Laval H7S 1N2
(514) 682-2525

Montréal-Ouest
1238, rue Beaumont
Ville Mont-Royal H3P 3E3
(514) 735-4133

Montréal-Est
7070, rue Beaubien est
Anjou H1M 1B2
(514) 873-2603

Montréal-Sud
470, rue Ste-Foy
Longueuil J4J 1Y2
(514) 651-9282

Québec
2200, boul. Charest ouest
Sainte-Foy G1N 2G3
(418) 643-8996

BUREAUX RÉGIONAUX

Sherbrooke
145, rue Radisson
Sherbrooke J1L 1E2
(819) 566-2161

Chicoutimi
345, des Saguenéens
Chicoutimi G7H 6K9
(418) 545-4522

Rimouski
92, 2e rue ouest
Rimouski G5L 8B3
(418) 722-3658

Trois-Rivières
5000, Jean XXII
Trois-Rivières ouest G8Z 4L1
(819) 373-2633

Hull (mai 1986)
975, boulevard St-Joseph
Suite 220
Hull J8Z 1W8
(819) 778-0586

RAPPORT DU PRÉSIDENT

L'impulsion irrésistible inculquée à la Société par mon prédécesseur, entouré d'une équipe dynamique, a eu au cours de cet exercice des échos qui continueront encore longtemps à se manifester. C'est pourquoi je ne saurais présenter un premier bilan en tant que président, sans rendre hommage à Me Jean-Marc Lafaille, ce grand pionnier des loteries au Québec.

Dès mon accession à la présidence, j'ai cru opportun de me faire épauler par un Comité de direction élargi. C'est dans cette optique qu'ont été créées une direction du bureau du président et la vice-présidence aux systèmes, tandis que la direction des ressources humaines était rattachée à la direction générale. Le comité de direction est donc désormais formé de cinq vice-présidences et des directeurs du bureau du président et de la direction des ressources humaines. Tous les membres de ce comité oeuvrent au sein de la Société depuis de nombreuses années et ont contribué activement à l'essor incomparable que connaît Loto-Québec depuis une décennie.

En conformité avec les règlements qui nous régissent, le Conseil d'administration s'est réuni à onze reprises. Le Comité de vérification du Conseil a, pour sa part, tenu trois séances. Un nouveau comité a été formé: le comité de rémunération; celui-ci a tenu trois séances.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société a augmenté de 19,2%, alors que le bénéfice net a connu une progression de 19,7% en regard de l'exercice précédent. Nos objectifs corporatifs prévoyaient une augmentation des ventes similaire à celle de l'indice des prix à la consommation et un pourcentage de marge bénéficiaire égal à celui de l'exercice précédent. Or, grâce à une progression beaucoup plus marquée que prévue des jeux informatisés, notamment de LOTTO 6/49, et au lancement d'une nouvelle loterie unique en son genre, Gala 15E, nos ventes et nos bénéfices ont connu une nouvelle année de progression.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Produits

Deux améliorations majeures ont été apportées à notre gamme de produits:

Nous avons continué de façon structurée le programme d'alternance et de chevauchement des loteries instantanées, simples ou doubles. Ainsi, avons-nous pu non seulement juguler la chute des revenus mais augmenter ceux-ci de plus de 17%.

La fréquence des tirages de notre produit-vedette, le LOTTO 6/49, a été portée de un à deux par semaine, depuis le mois de septembre. Cette modification s'est traduite par un revenu supérieur de 46% à celui des mois correspondants de l'année précédente.

Nous avons, par ailleurs, marqué le 15e anniversaire de notre Société en présentant à notre clientèle une loterie à tirage unique, aux attraits inédits. Gala 15E offrait, en effet, six gros lots de un million de dollars dont l'un devait être éventuellement tiré entre dix-neuf finalistes lors d'un grand gala télévisé à l'échelle du Québec. Cette loterie a connu un succès incomparable, puisque la quasi-totalité des billets, limités à un million, a été épuisée, générant des revenus bruts de quelque 14,5 millions de dollars.

Programmes et faits saillants

Chacune des vice-présidences, le bureau du président et la direction des ressources humaines font plus loin état des faits saillants qui ont marqué leurs activités.

Pour la Société, après une période d'acclimatation à une nouvelle direction et à une structure directrice élargie, l'année aura été marquée par la présentation d'un nouveau plan corporatif triennal stratégique et tactique, visant à maintenir, dans l'ordre et la mesure, la poussée économique, technologique et de diversification déjà engagée.

Affaires nationales

L'imbroglio qui persistait entre les autorités fédérales et les provinces quant à la juridiction dans le domaine des loteries a connu un dénouement heureux et permanent en cours d'année.

En effet, après cinq années de luttes incessantes contre la concurrence, nous avons enfin obtenu les résultats attendus:

Le 3 juin, le ministre fédéral responsable du dossier signait avec les provinces une entente par laquelle il s'engageait à apporter au Code criminel canadien les modifications appropriées pour donner à celles-ci pleine, entière et exclusive juridiction dans le domaine des loteries. Annoncée publiquement le 12 juin, cette entente s'assortit de l'accord des provinces de verser conjointement aux autorités centrales un montant global de 100 000 000 $ au bénéfice des Jeux Olympiques d'hiver de 1988, à Calgary. Notre bilan fait état des sommes versées et des provisions à ce chapitre de même que des transferts effectués en respect de l'entente fédérale-provinciale de 1979.

Le 21 décembre, un amendement au Code criminel canadien entérinait, d'une façon inaliénable, l'entente de juin.

Affaires internationales

Fidèle à sa politique, la Société a continué de jouer un rôle très actif au niveau international.

Le Secrétariat général de l'A.I.L.E., Association Internationale des Loteries d'État, forte d'organismes de loteries de plus de soixante pays, continue d'être géré par Loto-Québec. Nous avons par ailleurs obtenu que l'Assemblée annuelle de la North-American Association of State and Provincial Lotteries se tienne pour la première fois au Canada, à Montréal, en 1987.

Nous avons reçu de nombreux visiteurs étrangers en stages d'étude chez-nous,

notamment des délégations importantes du Japon, de l'Espagne et de la Suède. Nous avons également délégué des gestionnaires de notre Société comme experts-conseils au Sénégal, au Cameroun et au Zaïre.

Perspectives 1986-1987

Le prochain exercice financier sera marqué par le traitement de plusieurs dossiers majeurs représentant un défi important pour notre Société.

Nos conventions collectives avec les employés de soutien et les professionnels sont arrivées à échéance le 31 décembre 1985. Au même titre que le gouvernement du Québec, nous sommes donc en négociation avec ces deux unités. Nous escomptons signer des ententes qui permettront à Loto-Québec de continuer à offrir des produits et services constamment améliorés au public, tout en versant des salaires justes et équitables et en maintenant un bon climat de travail. Les succès de notre entreprise à ce jour tiennent, pour une bonne part, à l'appui de tous les membres du personnel; nous en sommes conscients.

Nous avons demandé au Gouvernement l'autorisation de remplacer une partie de notre système informatique relié aux loteries en direct. 2 500 de nos terminaux, installés en 1978, doivent être remplacés. Nous devons également augmenter la capacité du réseau informatisé afin de rencontrer la demande des cinq prochaines années, compte tenu de la croissance soutenue du LOTTO 6/49.

Nous prévoyons que le taux de croissance, en cours du prochain exercice, correspondra au taux d'inflation tant pour le chiffre d'affaires que pour le revenu net. Toute croissance supplémentaire importante du dividende versé par Loto-Québec devrait nécessairement provenir du lancement de nouvelles formes de jeux de hasard et d'argent.

Le président

David Clark

1

VENTES
Exercices du premier avril au 31 mars
(en millions de $)

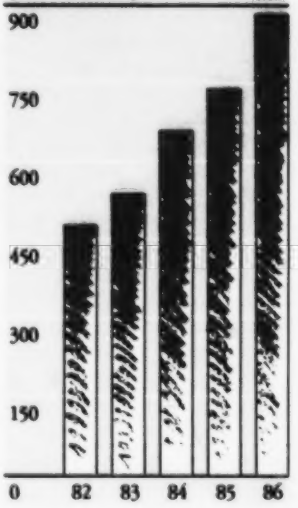

2

BÉNÉFICE NET
Exercices du premier avril au 31 mars
(en millions de $)

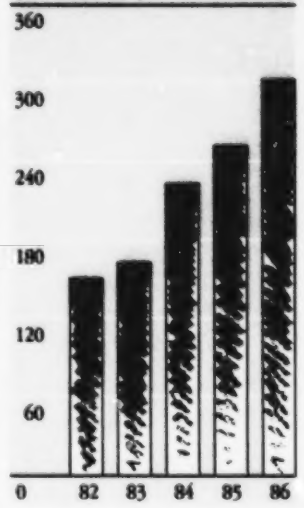

FAITS SAILLANTS

BUREAU DU PRÉSIDENT

Le bureau du président a été créé dans le cadre de la réorganisation interne de juillet 1985. Il a comme mandat principal de fournir une assistance privilégiée au président directeur général dans différents dossiers stratégiques portant, notamment, sur la réorganisation et la structure administrative de la Société, le développement de scénarios de gestion interne et de différentes opportunités administratives, les modes de développement d'une saine gestion et d'un bon climat de travail, ainsi que sur le développement organisationnel de Loto-Québec.

Les réalisations du bureau du président en termes de projets spéciaux se situent en premier lieu, aux niveaux de l'implantation du processus de planification, de l'élaboration d'indicateurs corporatifs de gestion, de la finalisation de la réorganisation, de la définition d'une nouvelle nomenclature de l'entreprise ainsi que sur certains dossiers stratégiques.

Plusieurs mandats du service de développement organisationnel, rattaché au bureau du président, ont été mis de l'avant, soit: l'élargissement de l'évaluation du potentiel au niveau des professionnels et une étude portant sur la mise à jour de cet instrument; l'implantation de la direction participative par objectifs (D.P.O.) et le programme de développement des cadres qui se sont davantage axés sur l'entraînement en gestion; l'application beaucoup plus concrète du programme de condition féminine et du programme d'aide aux employés (ées); et l'étude d'un programme de communication et de relations internes.

VICE-PRÉSIDENCE AUX AFFAIRES CORPORATIVES

La vice-présidence aux affaires corporatives a connu une modification importante des assises fonctionnelles de son intervention, tout en conservant son mandat d'harmonisation des orientations corporatives et de soutien à l'ensemble des unités administratives de la Société. C'est ainsi qu'en cours d'exercice, la planification corporative et les affaires publiques ont été intégrées aux affaires corporatives alors que les fonctions systèmes et méthodes, et gestion de l'information, sauf pour la gestion documentaire, ont été mutées à la vice-présidence aux systèmes, et la fonction sécurité corporative a été décentralisée.

Le secteur secrétariat corporatif a poursuivi son travail de soutien au niveau de l'organisation des réunions du Conseil d'administration et de ses comités, ainsi qu'au niveau de la préparation des demandes d'approbation gouvernementale.

Sur le plan juridique, le fait marquant de l'année 1985-1986 a été la signature d'une entente entre le gouvernement fédéral et les provinces au sujet de la juridiction sur les jeux et loteries. Le service juridique a préparé et distribué des documents interprétatifs et explicatifs de la situation juridique actuelle dans ce domaine. Il a de plus continué d'apporter son support aux activités de la Société, principalement en matière de contrats, d'interprétation de lois, de gestion des affaires litigieuses; certains projets spéciaux, tels la loterie Gala 15E et l'élaboration de sessions de formation sur des lois d'application particulière ont également marqué l'exercice. Enfin, le service juridique a procédé à une étude poussée du cadre juridique des jeux informatisés.

En sus de mandats directement reliés aux affaires courantes de la Société, la direction des affaires publiques s'est vu confier la gestion du Secrétariat de l'Association Internationale des Loteries d'État (A.I.L.E.), et la prise en charge de l'Assemblée annuelle 1987 de la North-American Association of State and Provincial Lotteries (NASPL).

Cette direction a conçu, réalisé et fait éditer un document historique: «Les loteries... de Jacques Cartier à nos jours»; elle a de plus participé très activement à la réalisation et au lancement

d'un long métrage de Michel Moreau, «Le Million tout-puissant»; deux projets marquant le 15e anniversaire de création de la Société. Elle a enfin conçu et réalisé un Centre international de loteries maintenant ouvert au public, au siège social.

Le service de la planification a poursuivi le travail d'implantation du processus de planification corporative amorcée au cours de l'exercice précédent, ce qui s'est traduit par l'élaboration de plans stratégiques et tactiques triennaux pour les années 1986 à 1989, et des plans opérationnels pour l'exercice 1986-1987.

La gestion documentaire regroupe maintenant deux sections administratives, savoir la gestion des documents et le centre de documentation. L'événement marquant de l'exercice a été l'élaboration d'un système de classement uniforme dont l'implantation devrait être terminée au cours de l'exercice 1986-1987.

VICE-PRÉSIDENCE AUX NOUVEAUX MARCHÉS

Les travaux de la vice-présidence aux nouveaux marchés ont pour objet d'explorer et de proposer de nouvelles options dans le domaine des jeux et paris et, éventuellement, de développer les opportunités jugées intéressantes. Cette vice-présidence regroupe une unité de développement, dont le mandat est d'explorer et de tester de nouveaux types de jeux ou de paris, et de nouveaux modes de distribution pour les produits de Loto-Québec; et une unité de recherche chargée de mener des études en profondeur sur les dimensions sociales et économiques pertinentes au domaine des jeux et paris.

Au cours du dernier exercice, cette vice-présidence a examiné ces nouvelles avenues et mis à jour certaines options déjà envisagées dans le passé. Cela, dans le but de conseiller les autorités sur les options possibles à court et moyen terme, en particulier sur celles qui seraient susceptibles de répondre, dans l'ordre et la mesure, à l'évolution de la demande, tout en contribuant à maintenir la croissance des dividendes versés au gouvernement.

VICE-PRÉSIDENCE AUX COURSES

SODIC QUÉBEC INC.

Depuis la publication et la mise en oeuvre de son plan quinquennal, couvrant la période 1982-1987, SODIC QUÉBEC jouit d'une excellente crédibilité auprès de ses nombreuses clientèles, tant des éleveurs que des propriétaires de chevaux ou des administrateurs d'hippodromes.

L'industrie continue cependant de chuter. C'est dans ce contexte que SODIC déposait en avril 1985, à la demande du Ministre des finances d'alors un rapport sur l'état de l'industrie.

En décembre 1985, face à une situation critique, le Gouvernement accordait à SODIC une subvention supplémentaire de l'ordre de 900 000 $ afin de parer au plus urgent, jusqu'à ce que l'industrie soit en mesure de se doter d'un plan d'action crédible aux yeux du public amateur de courses.

Depuis janvier 1986, un mouvement semble se dessiner dans ce sens. On escompte, en effet, pouvoir annoncer prochainement la création d'un Conseil de l'Industrie. SODIC QUÉBEC et tous les intervenants pourront donc constater, en cours d'exercice 1986, si oui ou non l'industrie sera en mesure de redresser sa situation.

VICE-PRÉSIDENCE AUX SYSTÈMES

La vice-présidence aux systèmes a connu une année de positionnement important. Plusieurs nouveaux concepts et orientations émis lors de l'élaboration du plan directeur de l'informatique se sont précisés et même concrétisés. L'organisation du travail a été modifiée pour refléter la vocation corporative de la fonction «systèmes» et distinguer clairement les activités liées au développement et au traitement des systèmes de loteries en direct, des activités reliées aux systèmes de gestion interne de la Société. Ces modifications profondes touchent plus de 30% du personnel.

La vice-présidence a élaboré une série de projets visant à rendre les systèmes hautement sécuritaires. Dans la même veine, une fonction assurance-qualité a été créée pour veiller à ce que les services fournis atteignent les plus hauts standards.

Avec la tenue bi-hebdomadaire des tirages du LOTTO 6/49 et la progression constante des ventes des loteries semi-actives, la vice-présidence a amorcé une révision complète de l'environnement du système des loteries en direct, mandat de très grande envergure nécessité par le vieillissement des terminaux et le besoin d'accroître le service aux consommateurs, tout en réduisant les coûts. Des recherches et vérifications de l'utilisation des terminaux et de leur potentiel auprès de groupes de détaillants et consommateurs ont permis de compléter la rédaction des spécifications du nouveau système. On procédera en cours du prochain exercice à la phase d'acquisition et de mise en oeuvre.

Le développement des grands systèmes informatiques soutenant les activités de distribution des loteries et de paiements aux gagnants s'est poursuivi. L'implantation des micro-ordinateurs portatifs mis à la disposition des représentants et des grossistes est complétée à 60%. En parallèle, plusieurs fonctions de contrôle financier ont été développées pour faciliter la perception et la gestion de comptes à recevoir. De même, l'essentiel du système automatisé de paiements aux gagnants a été consolidé.

Au niveau de la bureautique et des systèmes d'information, un progrès considérable s'est effectué. Ainsi, de plus en plus d'utilisateurs ont accès aux données de vente de tous les produits et peuvent ainsi les traiter afin d'évaluer les tendances et l'impact des différents programmes de marketing. La direction des ressources humaines dispose des mêmes outils pour traiter les données relatives au personnel. L'implantation de la micro-informatique s'est aussi accrue de façon notable grâce à un programme de sensibilisation des gestionnaires. L'architecture devant permettre de faire évoluer ces équipements en fonction des nouvelles technologies de bureautique a été arrêtée, afin d'assurer un rendement appréciable sur les investissements déjà engagés, tout en favorisant une intégration de plus en plus grande.

Enfin, la vice-présidence aux systèmes a procédé à plusieurs interventions en organisation et méthodes ainsi qu'en gestion de l'information, auprès d'autres secteurs de la Société.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La direction des ressources humaines a continué, en cours d'exercice, la révision d'un ensemble de politiques et procédés en matière de gestion de personnel; elle a graduellement mis en place un système visant à assurer la disponibilité d'une information complète et uniforme aux responsables de la gestion des ressources humaines.

De plus, elle a amorcé un programme élaboré d'égalité des chances dans l'emploi et a continué à favoriser la promotion tant académique que professionnelle pour l'ensemble du personnel.

Le principe de la rémunération basé sur le marché concurrentiel a été appliqué pour la très grande majorité du personnel gestionnaire, et ce, à l'intérieur des normes et barèmes gouvernementaux.

Au 31 mars 1986, la répartition des 709 postes des effectifs de la Société se lisait comme suit:

Cadres:	73
Professionnels:	207
Agents de maîtrise:	24
Techniciens:	79
Employés de bureau:	246
Représentants:	68
Ouvriers:	12

La Société fait appel à des grossistes, travailleurs autonomes, pour distribuer ses produits dans les régions rurales ou semi-rurales.

La majorité des employés sont membres ou du Syndicat des travailleurs et travailleuses de Loto-Québec (CSN) ou du Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (S.P.G.Q.)

Les conventions collectives étant échues au 31 décembre 1985, les mécanismes appropriés de négociation ont été mis en place afin d'assurer leur renouvellement dans le maintien d'un sain climat de relations de travail.

La masse monétaire globale en appointements, salaires, traitements et avantages sociaux versés au personnel en cours d'exercice s'est élevée à 26 434 000 $, en regard de 24 686 000 $ en 1984-1985.

VICE-PRÉSIDENCE AUX LOTERIES

L'exercice 1985-1986 a certes marqué un point tournant dans la gestion des loteries. Étant donné l'engouement sans précédent des jeux sur terminal, il devenait essentiel de rationaliser les opérations et de mettre de l'avant les projets visant à s'assurer d'un rendement optimal pour les années à venir. Certains ont été amorcés en cours d'exercice, d'autres ont pu être complétés, permettant à la Société de profiter pleinement de leurs retombées. Parmi ceux-ci:

- À la direction du marketing: le lancement du LOTTO 6/49 à tirages bi-hebdomadaires;
- À la direction des ventes et de la distribution: l'implantation de micro-ordinateurs portatifs (M.O.P.) pour les grossistes et représentants;
- À la direction traitement réseaux-jeux (T.R.J.): la participation au programme «Nouvel environnement jeux» touchant la réévaluation des ordinateurs à la centrale informatique, un centre de relève, le rajeunissement du parc de terminaux, et l'amélioration du réseau de transmission des données.

3

RENDEMENT DES PRODUITS
Exercices du premier avril au 31 mars
(en millions de $)

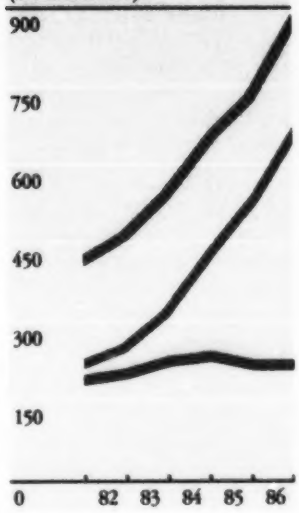

Rendement des produits

Suite à la performance remarquable de certains produits, les ventes de l'exercice 1985-1986 ont largement dépassé l'objectif visé, et atteint 883,1 millions de $.

L'analyse des tendances et les nombreuses études de marché laissaient entrevoir, dans l'ensemble, une légère baisse des loteries passives et un apport encore plus important des jeux sur terminal. Globalement, le tout s'est confirmé et la contribution de ces derniers a totalisé plus de 63,6% des ventes.

FAITS SAILLANTS

Le **LOTTO 6/49**, suite à d'importants cumuls et particulièrement à cause de ses tirages bi-hebdomadaires qui ont débuté en septembre, se classe bon premier. À lui seul, il contribue pour 48% des ventes, soit 426,9 millions de $.

Le **6/36** a maintenu des ventes de près de 2 millions de $ par semaine. Produit sensible aux périodes de cumul du gros lot, il a offert en cours d'exercice la cagnotte la plus importante de son histoire.

La **Quotidienne** a connu une progression. Jouissant d'une clientèle régulière, sa popularité est particulièrement marquée dans les centres urbains.

La **Mini Loto** a été modifiée en janvier dernier. Elle offre une nouvelle structure de lots qui fait beaucoup plus de gagnants et qui a connu un très bon accueil dans le marché.

L'**Inter Loto**, la doyenne des produits de Loto-Québec, s'attire les faveurs d'une clientèle régulière. Ses ventes répondent particulièrement bien en période de lots bonis.

Le jeu **Provincial** se révèle un produit fort bien établi. Une recherche pan-canadienne a confirmé que cette loterie est perçue comme celle qui offre la meilleure relation valeur/déboursé avec ses cinq tirages hebdomadaires consécutifs pour un coût de 5 $.

La **Super Loto** a atteint des ventes de 45,8 millions de $. Ses lots bonis du printemps (voitures Cadillac) ont connu beaucoup de succès.

L'exercice 1985-1986 s'est révélé remarquable pour les **loteries instantanées**. Huit produits furent mis en marché atteignant des ventes de 108,5 millions de $. Le jumelage de jeux à 1 $ et 2 $ s'est poursuivi avec respectivement cinq et trois lancements. Un soin particulier fut apporté au caractère esthétique des billets, aux thèmes et aux structures de lots. Un nouveau produit lancé durant la période des Fêtes et offrant des lots en argent et en espèces a connu un succès digne de mention: 12 millions de $ en 8 semaines, soit 150% de l'objectif fixé.

Un produit unique et distinctif est venu marquer le 15e anniversaire de Loto-Québec: Gala 15E. Alliance de loterie conventionnelle et instantanée, ce produit, offert à un prix de 15 $, a connu un succès remarquable et généré près de 14,5 millions de $ de ventes en 6 semaines. Il fut couronné par l'octroi, en direct à la télévision, d'un gros lot de 1 million de $.

4

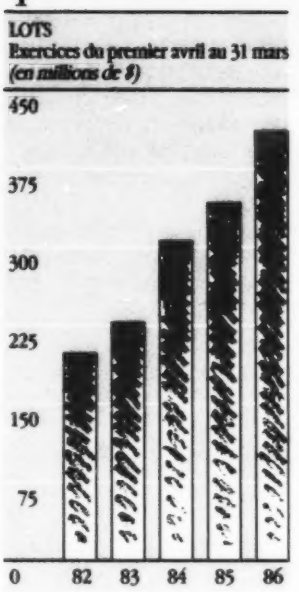

RAPPORT DE DIRECTION

Le Conseil d'administration est responsable des états financiers consolidés destinés à l'actionnaire. Il délègue à la Direction générale la responsabilité de les préparer et au Comité de vérification, celle de les réviser.

La direction maintient un système de contrôles internes afin de présenter des états financiers fiables. La direction de la vérification interne veille de façon suivie au bon fonctionnement du système.

Les états financiers consolidés sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus, lesquels exigent, dans certains cas, des jugements émanant de la direction.

La Loi prévoit que le Vérificateur général du Québec est vérificateur des livres et comptes de la Société.

Le Comité de vérification et le Vérificateur général se réunissent avec la direction afin de discuter de questions touchant la vérification et les états financiers consolidés. Le Président directeur général est ex-officio membre du Comité de vérification. Les autres membres ne sont liés à la Société qu'à titre d'administrateurs.

Sur recommandation du Comité de vérification, le Conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés de la Société, pour l'exercice terminé le 31 mars 1986.

David Clark

Jacques Desmeules, c.a.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan consolidé de Loto-Québec au 31 mars 1986 ainsi que l'état consolidé des résultats, l'état consolidé des bénéfices non répartis et l'état consolidé de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de Loto-Québec au 31 mars 1986 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour le vérificateur général du Québec,

Robert Noël, C.A.
Vérificateur général adjoint

Québec, le 16 mai 1986

BILAN CONSOLIDÉ
au 31 mars 1986

Loto-Québec
(L.R.Q., chapitre S-13.1)

ACTIF
(en milliers de dollars)

		1986	1985
			(note 13)
À COURT TERME			
	Encaisse et dépôts à terme	36 159	24 427
	Avance — filiale Lotim Inc. *(note 3)*	1 233	1 047
	Débiteurs *(note 4)*	15 558	9 962
	Frais payés d'avance	2 839	4 180
		55 789	39 616
PLACEMENT			
	Filiale en propriété exclusive *(note 5)*	—	—
IMMOBILISATIONS *(note 6)*		49 940	50 929
		105 729	90 545

PASSIF
(en milliers de dollars)

		1986	1985
À COURT TERME			
	Emprunt bancaire	14 774	—
	Lots aux gagnants	10 007	7 754
	Créditeurs et frais courus	23 624	20 801
	Dividende à payer au ministre des Finances	29 000	—
	Lots non réclamés *(note 7)*	3 256	2 170
	Revenu reporté — billets de loterie	15 823	14 431
		96 484	45 156
OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION *(note 8)*		3 474	3 289

AVOIR DE L'ACTIONNAIRE

	Capital-actions autorisé, émis et payé: 1 700 actions d'une valeur nominale de 100 $ chacune	170	170
	Bénéfices non répartis	5 601	41 930
		5 771	42 100
		105 729	90 545

ENGAGEMENTS *(note 12)*

Pour le conseil d'administration
David Clark
Jacques Desmeules

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS

de l'exercice terminé le 31 mars 1986

(en milliers de dollars)	1986	1985
Solde au début	41 930	29 011
Bénéfice net	302 671	252 919
	344 601	281 930
Dividende au ministre des Finances	339 000	240 000
Solde à la fin	5 601	41 930

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

de l'exercice terminé le 31 mars 1986

(en milliers de dollars)		1986	1985
PROVENANCE DES FONDS			
	Bénéfice net	302 671	252 919
	Amortissement des immobilisations	10 119	8 256
	Fonds générés par les opérations	312 790	261 175
UTILISATION DES FONDS			
	Dividende au ministre des Finances	339 000	240 000
	Acquisitions d'immobilisations	7 164	3 607
	Acquisitions de biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	1 966	61
	Obligations découlant de contrats de location-acquisition	(185)	1 054
		347 945	244 722
EXCÉDENT DU PASSIF À COURT TERME SUR L'ACTIF À COURT TERME			
	Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	35 155	(16 453)
	Solde au début	5 540	21 993
	Solde à la fin	40 695	5 540

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

de l'exercice terminé le 31 mars 1986

(en milliers de dollars)		1986	1985
			(note 13)
VENTES — Billets de loterie		883 121	741 102
COÛT DES VENTES			
	Lots attribués	409 753	342 086
	Escomptes aux détaillants	48 049	40 973
	Impression des billets	18 757	17 454
		476 559	400 513
BÉNÉFICE BRUT		406 562	340 589
FRAIS D'OPÉRATION			
	Publicité et communication	17 630	16 079
	Distribution et vente	16 025	16 759
	Informatique et systèmes	23 102	20 216
	Administration	17 802	18 014
	Recherche et développement	947	608
	Amortissement des immobilisations	10 119	8 256
		85 625	79 932
Revenus d'intérêts — net *(note 9)*		3 035	2 131
		82 590	77 801
BÉNÉFICE AVANT LES POSTES SUIVANTS		323 972	262 788
	Paiements au gouvernement du Canada suite à son retrait du domaine des loteries *(note 10)*	20 797	9 468
	Commissions spéciales aux associations sans but lucratif *(note 11)*	504	401
		21 301	9 869
BÉNÉFICE NET		302 671	252 919

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 1986

1. CONSTITUTION ET FONCTION

La Société des loteries et courses du Québec désignée sous le nom de Loto-Québec est une compagnie à fonds social dont toutes les actions sont détenues par le gouvernement du Québec. Selon sa loi constitutive, elle a pour fonction de conduire et d'administrer des systèmes de loteries et, si elle y est autorisée par le gouvernement, de tenir des courses et de promouvoir l'industrie québécoise de l'élevage des chevaux de courses. Elle peut également offrir, moyennant considération, des services de consultation et de mise en oeuvre dans les domaines de sa compétence.

2. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de Loto-Québec ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus et les conventions comptables énoncées ci-dessous dans les limites raisonnables de l'importance relative.

Consolidation

Les états consolidés regroupent les comptes de Loto-Québec avec les comptes arrêtés au 31 décembre 1985 de Lotim Inc., filiale en propriété exclusive.

Quant à la participation de Loto-Québec dans S.O.D.I.C. Québec Inc., filiale en propriété exclusive, elle est comptabilisée au coût d'acquisition car il est peu probable que l'accroissement de l'avoir net de cette filiale puisse effectivement revenir à la Société.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

*Bâtiment	2%
Mobilier de bureau	10%
Équipement	33⅓% et 20%
Améliorations locatives et aménagements	20% et 10%
Matériel roulant	30%

*Propriété indivise avec Immeubles Cadimont Inc.

Contrats de location

Les actifs et les obligations découlant de contrats de location-acquisition sont comptabilisés à la valeur actualisée des paiements à effectuer, comme s'il s'agissait d'une acquisition d'actif et d'un emprunt. Ces actifs sont amortis selon la même méthode que les autres immobilisations.

Les loyers exigibles en vertu de contrats de location-exploitation sont imputés aux résultats.

Revenus

Le revenu brut des ventes de billets de loterie est enregistré à la date du tirage, à l'exception du revenu relatif aux loteries instantanées qui est comptabilisé lors de la vente.

Les billets de loterie vendus au 31 mars pour les tirages subséquents à cette date, exception faite des loteries instantanées, sont comptabilisés aux revenus reportés; les escomptes aux détaillants se rapportant à ces ventes sont portés aux frais payés d'avance.

Lots attribués

En plus des lots payables en argent, Loto-Québec attribue également des billets gratuits. La valeur attribuée à ces lots est égale au prix de vente et est incluse aux ventes à titre de revenus et aux lots attribués à titre de dépenses.

3. AVANCE — FILIALE LOTIM INC.

Avance à la filiale en propriété exclusive de janvier 1986 au 31 mars 1986; (1985: de janvier 1985 au 31 mars 1985).

4. DÉBITEURS

(en milliers de dollars)	1986	1985
Détaillants	6 242	6 366
Grossistes	4 673	1 795
Société des Loteries Interprovinciales Inc.	4 115	1 447
Divers	528	354
	15 558	9 962

Loto-Québec a en main des billets à ordre remboursables à demande ou une reconnaissance de dette couvrant les avances permanentes aux grossistes et détient des garanties bancaires couvrant entièrement ou en partie ces avances.

5. PLACEMENT

Au 31 mars 1986, Loto-Québec détient tout le capital-actions de S.O.D.I.C. Québec Inc., soit une action ordinaire de 10 $. Les états financiers vérifiés de S.O.D.I.C. Québec Inc. indiquent au 31 mars 1986 une valeur comptable de 1 841 443 $ (au 31 mars 1985, 1 912 866 $).

6. IMMOBILISATIONS

(en milliers de dollars)	1986			1985
	Coût	Amortissement Accumulé	Net	Net
*Terrains	2 709	—	2 709	2 500
*Bâtiment	15 616	777	14 839	15 141
*Construction en cours	1 319	—	1 319	—
Améliorations locatives et aménagements	7 898	2 230	5 668	5 523
**Équipement	49 364	31 321	18 043	21 676
Mobilier de bureau et matériel roulant	4 708	1 652	3 056	2 466
	81 614	35 980	45 634	47 306
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition:				
Équipement informatique	7 173	2 867	4 306	3 623
	88 787	38 847	49 940	50 929

*Propriété indivise avec Immeubles Cadimont Inc.

**Au cours de l'exercice, la Société a réévalué la durée d'utilisation des terminaux-jeux; en conséquence ces équipements seront amortis sur cinq ans alors qu'auparavant ils étaient amortis sur huit ans. Ce changement appliqué de façon prospective a eu pour effet de diminuer le bénéfice net de l'exercice de 1 476 000 $.

7. LOTS NON RÉCLAMÉS

Les lots de Mini Loto et d'Inter Loto non réclamés sont portés à une provision afin de les distribuer subséquemment à titre de lots bonis.

Il en est de même des lots du tirage 6/36 pour lesquels une provision au montant de 1 539 000 $ a été comptabilisée au cours de l'exercice.

8. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

(en milliers de dollars)	1986	1985
Obligations découlant de contrats de location-acquisition, 17½%, échéant jusqu'en 1991	4 906	4 300
Versements échéant en deçà d'un an (inclus au poste créditeurs et frais courus)	1 432	1 011
	3 474	3 289

Les paiements minimums exigibles sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition s'établissent comme suit:

(en milliers de dollars)	
1987	2 141
1988	2 141
1989	1 164
1990	863
1991	38
Total des paiements minimums exigibles	6 347
Montant représentant les intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	1 441
	4 906

9. REVENUS D'INTÉRÊTS — NET

(en milliers de dollars)	1986	1985
Intérêts sur placements à court terme	3 877	2 895
Moins: Intérêts sur obligations découlant de contrats de location-acquisition	(842)	(764)
	3 035	2 131

10. PAIEMENTS AU GOUVERNEMENT DU CANADA SUITE À SON RETRAIT DU DOMAINE DES LOTERIES

À la suite d'une entente intervenue entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral concernant le retrait du gouvernement fédéral du domaine des loteries, les provinces remettent annuellement au gouvernement fédéral la somme de 24 millions de $ en dollars de 1979. De plus, en vertu d'une seconde entente, les provinces remettront au gouvernement fédéral à compter de 1985 une somme additionnelle de 100 millions $ répartis sur les trois prochaines années.

La quote-part du gouvernement du Québec est payable par Loto-Québec selon la convention intervenue entre les provinces et les Sociétés de loteries régionales. Loto-Québec devra verser approximativement la somme de 20 millions $ à titre de contribution pour l'exercice 1986-1987.

11. COMMISSIONS SPÉCIALES AUX ASSOCIATIONS SANS BUT LUCRATIF

Pour faire suite à une décision de l'actionnaire, une commission égale à l'escompte aux détaillants est versée aux associations sans but lucratif qui assurent la vente de billets de loterie par l'intermédiaire du système d'abonnement LOTOMATIQUE.

12. ENGAGEMENTS

La Société est engagée en vertu de baux échéant jusqu'en 2003 pour la location d'espaces à bureaux.

La dépense de loyer de l'exercice terminé le 31 mars 1986 est de 2 947 516 $ (2 979 451 $ en 1985).

Les loyers annuels minimaux pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

(en milliers de dollars)	
1987	2 921
1988	2 680
1989	2 284
1990	1 934
1991	1 701

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 1985 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 1986.

BILAN COMMERCIAL

VENTES

Les revenus bruts de la Société se sont élevés à 883,1 millions de dollars, une augmentation de 142 millions de dollars, en regard de l'exercice précédent.

Le tableau qui suit indique le rendement de chaque produit et son évolution. Les billets gratuits ont été comptabilisés, comme le veut la norme dans le domaine des loteries.

VENTES PAR PRODUIT
(en milliers de dollars)

	1985/86	1984/85	Évolution
Loteries passives			%
Mini Loto	70 101	73 828	(5,0)
Inter Loto	39 501	43 274	(8,7)
Provincial	42 506	45 595	(6,8)
Super Loto	45 821	49 320	(7,1)
Gala 15E	14 528	—	100,0
Sous-total	212 457	212 017	0,2
Loteries mi-actives			
6/36	116 908	108 840	7,4
La Quotidienne	18 253	17 815	2,5
LOTTO 6/49	426 920	309 709	37,8
Instantanées	108 583	92 721	17,1
Sous-total	670 664	529 085	21,1
TOTAL	883 121	741 102	16,1

LOTS

Conformément aux normes, un taux de remise proportionnel aux ventes des loteries conventionnelles est établi et garanti par la Société. Il a été fixé à 44% à la Mini Loto, à 41,5% à l'Inter Loto, à 45% au jeu Provincial et à la Super Loto, et à 46,7% à Gala 15E. Les lots non réclamés de ces loteries sont éventuellement remis à la clientèle sous forme de lots bonis.

Les jeux offerts sur terminaux ne comportent aucun billet invendu. Loto-Québec assure donc un pourcentage de remise équivalant, en principe, aux lots à réclamer. Le pourcentage théorique de retour en lots est de 48% au 6/36, de 45% au LOTTO 6/49 et de 49% à la Quotidienne.

Le pourcentage de retour en lots des loteries instantanées peut varier quelque peu d'une émission à l'autre. La Société le fixe en règle générale de 48% à 50%. Les billets gratuits offerts en lots sont comptabilisés comme tels.

Les vendeurs de billets gagnants de lots de 1 000 $ ou plus reçoivent des lots équivalant à 1% des montants versés aux gagnants.

LOTS ATTRIBUÉS
(en milliers de dollars)

	1985/86	1984/85
Mini Loto	30 063	31 377
Inter Loto	16 393	17 958
Provincial	19 191	20 572
Super Loto	25 568	27 252
6/36	56 339	51 143
La Quotidienne	8 923	8 101
LOTTO 6/49	193 057	139 805
Instantanées	53 245	45 878
Gala 15E	6 974	—
TOTAL	409 753	342 086

ACTIVITÉS MARQUANTES

MARKETING

À court et moyen terme, le défi qui s'offre à la direction du marketing est fort stimulant: assurer la croissance financière de Loto-Québec et favoriser le rayonnement de ses diverses activités auprès du public.

La «nouvelle» Mini, les nombreux lancements de loteries instantanées de même que l'instauration du LOTTO 6/49 bi-hebdomadaire ont occupé une large part des activités du service des produits existants. Dans ce dernier cas, notamment, l'impact sur chacun des autres produits a nécessité un suivi et des analyses très détaillées.

La réalisation de l'année fut sans contredit celle de la loterie Gala 15E: conceptualisation, mise en marché du produit, spectacle télévisé, conférences de presse, etc. Ce projet fut piloté par le service de développement des produits et études de marché; la quasi totalité des secteurs d'activités au sein de Loto-Québec furent mis à contribution, jouant une large part dans le succès de ce produit spécial.

Trois projets d'envergure furent mis de l'avant afin de mieux cerner et approfondir le marché des loteries: le projet U.S.A., c'est-à-dire des rencontres planifiées avec les principaux organismes de loteries américaines; une étude pan-canadienne de positionnement de produits par l'entremise de la Société des Loteries Interprovinciales; et Radar, une étude majeure mesurant la pénétration et la perception des loteries au Québec, et identifiant de nouveaux secteurs à exploiter. Cette étude sera complétée durant le premier semestre de 1986.

L'adjudication de nouveaux mandats pour la publicité des produits de Loto-Québec eut lieu en cours d'année. Au terme d'un long processus, le jury recommandait la reconduction des ententes avec les firmes Léveillé Benton & Bowles Inc. et BCP Stratégie Créativité Ltée et ce, pour une nouvelle période de trois ans. Douze agences québécoises avaient été évaluées dans le processus de sélection.

Fidèle à sa mission, le service des communications a continué à assurer la diffusion des résultats en plus d'accueillir les gagnants au siège social et d'offrir à la clientèle les nombreuses publications relatives aux produits et activités de Loto-Québec.

On trouvera ci-après les principales activités des divisions des tirages et des commandites, deux autres secteurs névralgiques à la direction du marketing.

VENTES ET DISTRIBUTION

La direction des ventes et de la distribution a connu une autre excellente année, comme en témoignent les résultats de la Société.

Le début de l'exercice a été marqué par l'implantation progressive des micro-ordinateurs portatifs. Nos détaillants sont maintenant servis dans un nouvel encadrement informatique alliant plus que jamais l'efficacité et la qualité.

Afin d'optimiser l'impact de notre image aux points de vente ainsi que la qualité des services offerts aux détaillants, une évaluation exhaustive de chaque district a été réalisée par les agents de développement du réseau.

Des efforts promotionnels constants ont contribué à la popularité des achats en groupes de loteries, à l'augmentation significative du rendement des terminaux et à la réussite de la loterie Gala 15E.

Plusieurs projets ont également été ébauchés, poursuivis ou réalisés durant cet exercice, dont l'implantation à Hull d'un nouveau bureau régional offrant ses services aux régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue, ainsi que la création et l'application, sous forme expérimentale, d'un nouveau concept modulaire visant à accentuer notre présence dans les différents points de vente du réseau.

ACTIVITÉS MARQUANTES

TRAITEMENT RÉSEAUX-JEUX

Cette nouvelle direction a été créée en cours d'exercice. Sa mission est d'exploiter les ressources technologiques requises pour les systèmes de vente de loteries par terminal.

L'implantation d'un second tirage hebdomadaire du LOTTO 6/49 a constitué un mandat de première importance. Ce projet a permis à la direction de compléter la réorganisation des ressources matérielles et ce, sans ajout d'équipement. Il a donc été un franc succès, compte tenu du nouveau volume de ventes.

Dans un deuxième temps, cette direction a réorganisé ses ressources humaines afin de concentrer ses efforts vers l'exploitation des systèmes de loteries. Pour l'exercice financier 1985-1986, un excellent taux de disponibilité des systèmes de l'ordre de 99,04% a été maintenu.

Enfin, en fonction du réseau informatique et du parc des terminaux-jeux, la direction a mis sur pied une équipe mobile de techniciens spécialisés, ayant pour rôle d'intervenir lors de problèmes complexes. Elle a ainsi réussi à améliorer le rendement des équipements et à rationaliser les coûts de ces services.

FINANCES ET RESSOURCES MATÉRIELLES

Au cours de l'exercice, la direction des finances a vu sa mission et ses responsabilités élargies pour englober toutes les opérations d'approvisionnement et de gestion des immeubles. Ce regroupement permet une meilleure organisation et une utilisation optimale des ressources financières et matérielles de la Société.

Outre ce pas en avant au niveau de l'ensemble de la direction, des améliorations sectorielles importantes ont été apportées. Ainsi, dans le domaine des paiements aux gagnants, de concert avec le groupe des tirages et la vice-présidence aux systèmes, la direction a complété le développement d'un programme de vérification sur la validation des mises gagnantes des jeux sur terminal, lequel sera sous la responsabilité des vérificateurs des tirages. Par ailleurs, un système de vérification de la qualité des données contenues dans le fichier des lots à payer a été élaboré, permettant ainsi à la Société d'atteindre les normes maximales de sécurité de ses jeux sur terminal.

La direction a implanté un système informatisé de comptabilisation des coûts des contrats de location-acquisition des équipements. Par ailleurs, l'informatisation de la gestion et du contrôle des biens meubles a été réalisée.

La direction s'est aussi penchée sur l'identification d'une nouvelle stratégie corporative des approvisionnements. Une revue complète de la situation a été réalisée. La stratégie est définie et sera mise en application dès le début du prochain exercice.

La direction a joué le rôle de maître d'oeuvre pour tous les travaux d'aménagement à l'intérieur de son siège social et de ses bureaux régionaux. Elle a, en outre, pris en charge toutes les opérations de conception et de réalisation en vue de l'ouverture du bureau régional de Hull.

Enfin, la direction a grandement amélioré la qualité et l'efficience de ses opérations, grâce à l'utilisation des micro-ordinateurs dans les analyses financières, le calcul des ventes de loteries, la préparation des budgets de caisse, et l'intégration du processus budgétaire à celui de la planification corporative.

KIOSQUES

Selon les normes établies la gérance des kiosques de vente est confiée à des Associations sans but lucratif, qui en tirent un revenu au bénéfice de leurs oeuvres.

La majorité de ces kiosques, au nombre de 173, sont ainsi gérés par de tels organismes.

LOTOMATIQUE

Les Associations sans but lucratif ont l'exclusivité de la vente d'abonnements

aux loteries de Loto-Québec. En regard de l'année précédente, les ventes de Lotomatique ont augmenté de 9,7%.

45 nouvelles Associations ont été accréditées, ce qui portait à 329, au 31 mars dernier, le nombre d'organismes adhérant à ce système. Le chiffre d'affaires de ce programme a atteint 9 433 679 $.

Ces organismes ont bénéficié de quelque 525 493 $ en escomptes et primes de Loto-Québec et de quelque 504 431 $ en contribution gouvernementale.

TIRAGES

Transparence, crédibilité, sécurité, trois mots clés dans le déroulement des tirages.

Deux réalisations ont particulièrement retenu l'attention en cours d'exercice: le développement d'un système parallèle de vérification des mises éligibles aux tirages, et l'aménagement d'une nouvelle salle de tirages permettant d'améliorer et de mieux intégrer les opérations informatiques reliées spécifiquement aux tirages.

La diffusion des tirages a été partagée entre Radio-Québec (La Quotidienne) et le réseau TVA (tous les autres produits) alors que le tirage de Gala 15E fut diffusé dans le cadre d'un spectacle en direct sur les ondes de Radio-Canada.

Le mandat de vérification externe a été confié, à la suite d'un appel d'offres, à la firme Samson Bélair, comptables agréés.

DÉTAILLANTS

La Société confie à des marchands détenteurs de permis de commerce la vente au détail de ses produits.

Quelque 12 533 marchands répartis à l'échelle du Québec composent ce réseau de vente.

Leur répartition, selon la catégorie de commerce et la région, est la suivante:

Magasins de tabacs/ dépanneurs	39,0%
Magasins d'alimentation	28,0%
Institutions financières	8,5%
Autres entreprises de service	10,0%
Vendeurs itinérants	5,5%
Autres commerces	3,5%
Pharmacies	4,0%
Kiosques	1,5%
Laval	2 256
Montréal-Ouest	1 520
Québec	1 814
Trois-Rivières	1 015
Sherbrooke	1 156
Chicoutimi	730
Rimouski	608
Montréal-Est	1 670
Montréal-Sud	1 429
Lotomatique	335

Les escomptes aux détaillants ont atteint quelque 48 049 000 $, en regard de 40 973 000 $ lors de l'exercice précédent, une augmentation de 17,3%.

L'escompte consenti est de 10% à la vente de la Mini Loto, et de 5% à la vente des autres produits. De plus,

5

ESCOMPTES AUX DÉTAILLANTS
Exercices du premier avril au 31 mars
(en millions de $)

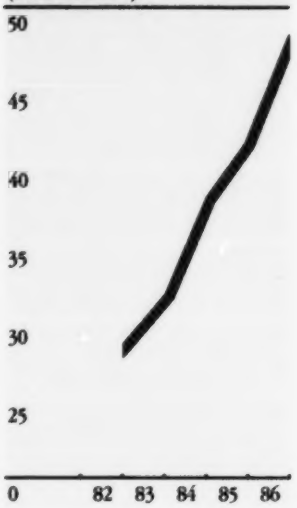

un pourcentage équivalant à 1% des billets gagnants de 1 000 $ ou plus s'ajoute, en lots bonis, aux primes et escomptes remis aux détaillants. En 1985-1986, 1 686 553 $ ont été ainsi versés aux détaillants, dont un lot boni de 76 502 $.

La masse totale consentie aux détaillants a donc été de 49 735 553 $.

INTÉGRATION SOCIALE

COMMANDITES

Le programme de commandites para-sociales de la Société a été maintenu.

Vingt-huit épreuves du Circuit de course à pied Mini Loto ont permis d'attirer plus de 30 000 participants dans tous les coins du Québec. Le point culminant fut sans contredit l'épreuve qui couronnait les meilleurs parmi l'élite québécoise: La Rencontre des Champions, disputée à Hull en octobre dernier.

Trente-trois commandites financières furent octroyées en cours d'exercice à autant de festivals et manifestations mettant en évidence un produit ou une ressource propre à une région du Québec.

L'année fut également marquée par la construction d'une nouvelle unité mobile qui pourra, dès 1986, parcourir le Québec. En plus d'offrir de meilleurs services aux événements commandités, l'unité permettra de participer à de nombreuses activités de commercialisation et de promotion des ventes.

COLLECTIONS LOTO-QUÉBEC

La Société a poursuivi et accentué son programme d'intégration aux arts.

À sa huitième année, la Collection d'estampes originales a couronné deux lauréates en vue de l'édition de leurs oeuvres en livres d'artistes à tirage limité. Témoins de notre patrimoine de contes et légendes québécois ou amérindiens, ces oeuvres sont remises tant au Québec qu'à l'étranger à des personnalités marquantes ou lors d'événements spéciaux.

L'une de ces oeuvres illustre ce rapport et vous est offerte, comme à l'accoutumée, sous forme d'encart.

Par ailleurs, la Société a institué une ligne de conduite d'acquisition d'oeuvres d'art d'artistes québécois visant un double objectif: encourager l'art actuel et améliorer, par l'exposition de ces oeuvres, la qualité de vie au travail dans ses bureaux.

BILAN COMPARATIF DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Mieux que tout commentaire, les chiffres du bilan des cinq dernières années témoignent de la croissance de la Société et de l'importance des fonds recueillis et versés au gouvernement, au bénéfice des québécois.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars)		1986	1985	1984	1983	1982
VENTES — Billets de loterie		883 121	741 102	662 177	541 411	479 652
COÛT DES VENTES						
	Lots attribués	409 753	342 086	304 682	252 592	224 991
	Escomptes aux détaillants	48 049	40 973	37 518	31 207	27 950
	Impression des billets	18 757	17 454	17 306	16 961	17 526
		476 559	400 513	359 506	300 760	270 467
BÉNÉFICE BRUT		406 562	340 589	302 671	240 651	209 185
FRAIS D'ADMINISTRATION						
	Publicité et communication	17 630	16 079	15 020	15 260	13 180
	Distribution et vente	16 025	16 759	16 867	16 117	13 783
	Informatique et systèmes	23 102	20 216	16 635	22 262	11 812
	Administration	17 802	18 014	14 327	11 113	9 426
	Recherche et développement	947	608	—	—	—
	Amortissement des immobilisations	10 119	8 256	8 318	5 818	4 664
		85 625	79 932	71 167	70 570	52 865
	Revenus d'intérêts — net	3 035	2 131	1 276	2 576	2 438
		82 590	77 801	69 891	67 994	50 427
BÉNÉFICE AVANT LES POSTES SUIVANTS		323 972	262 788	232 780	172 657	158 758
	Paiement au gouvernement du Canada suite à son retrait du domaine des loteries	20 797	9 468	9 217	8 965	7 657
	Commissions spéciales aux associations sans but lucratif	504	401	443	277	170
		21 301	9 869	9 660	9 242	7 827
BÉNÉFICE NET		302 671	252 919	223 120	163 415	150 931

FILIALES

LOTIM INC.

LOTIM Inc., filiale à part entière de Loto-Québec, sert de véhicule pour la gestion des intérêts de Loto-Québec dans l'édifice sis au 500, rue Sherbrooke ouest, qui abrite son siège social et qui avait été acquis en 1983 conjointement avec une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec. La dernière année d'opération de LOTIM a été marquée par la mise en chantier d'un important projet de construction visant à corriger certaines lacunes de l'immeuble, à renforcer sa position sur le marché des espaces à bureaux et à démarrer la phase d'aménagement des espaces commerciaux. Le résultat de ces travaux se manifeste par une position plus concurrentielle sur le marché des immeubles commerciaux, dont les effets se font déjà sentir.

Les états financiers de LOTIM Inc., pour la période de douze mois se terminant au 31 décembre 1985, ont été consolidés avec ceux de Loto-Québec.

SODIC QUÉBEC INC.

Filiale en propriété exclusive de Loto-Québec.

Les activités de SODIC QUÉBEC ont trait à la promotion et au développement de l'industrie des courses de chevaux, au Québec.

Loto-Québec et sa filiale ne forment pas un groupe intégré, de sorte que ses comptes ne font pas l'objet d'une consolidation avec ceux de la société mère.

SODIC QUÉBEC produit donc ses propres états financiers qui font l'objet d'un dépôt séparé auprès des instances gouvernementales.

SOCIÉTÉ DES LOTERIES ET COURSES DU QUÉBEC

Direction des affaires publiques
Michel Labrosse

Conception graphique
Ove Design Communication
Marketing Inc. Montréal

Typographie
MGM Inc.
St-Laurent

Papeterie
Papiers Fins Domtar
Beauharnois

Papiers Provincial
Georgetown

Quadrichromie
Lithochrome Inc.
Montréal

Imprimerie et Reliure
Pierre Des Marais Inc.
St-Laurent

Estampage
Les Graveurs Adams Ltée
Montréal

Achevé d'imprimer:
Juin 1986

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec

The English version of this annual report may be obtained upon request to:

Public Affairs Directorate
Loto-Québec
500 Sherbrooke St. W.
Room 2000
Montréal (Québec)
H3A 3G6

LA CANNE DE MONSIEUR LE JUGE
Conte de la région des Bois-Francs
de Joseph-Arthur Morissette

(résumé)

Depuis sa nomination, jamais l'on n'avait vu Monsieur le Juge Anatole Dubois sans sa canne, une canne d'ébène à pommeau d'or, marque tangible d'admiration offerte par ses amis lors de son accession à la magistrature. Depuis vingt ans, Monsieur le Juge et sa canne ne faisaient qu'un.

Un jour pourtant, il perdit son précieux soutien par la fenêtre d'un train en marche.

Le lendemain, on le vit entrer en cour d'un pas caduc, le regard morne, et renvoyer une à une ses causes sans même les entendre.

Vint la cause d'un quidam accusé du vol d'une canne de grand prix. «Ce qu'il fallait avoir l'âme noire! Il ne perdait rien pour attendre!»...«Accusé, vous avez commis un délit qui n'est dépassé que par le meurtre et le viol. La cour vous condamne à six mois de prison. La cour est levée».

Sympathisant à la douleur du plaignant, Monsieur le Juge voulut le rencontrer illico et voir l'objet du litige. «D'où tenez-vous cette canne?» — «Je l'ai cueillie à la fenêtre d'un train.» — «Vous m'apportez là la preuve que c'est ma canne!» — «Si cette canne est à vous, je suis heureux de vous la rendre.» — «Et le malheureux que je viens de condamner à six mois de prison!» — «Lui, il l'avait volée; moi, je l'ai simplement trouvée.» — «Vous pouvez disposer...». Penaud, abandonnant la canne, le plaignant prit congé, heureux d'en être quitte à si bon compte.

Sa seigneurie était heureuse et se sentait rajeunir. Pourtant, il devenait perplexe. Ses réflexions lui firent bientôt prendre deux résolutions: ne plus rendre un jugement trop vite, et ne plus jamais passer sa canne par la fenêtre d'un train en marche.

- La canne de monsieur le juge, conte de *Joseph-Arthur Morissette*, de Ste-Foy, oeuvre de la Collection Loto-Québec.
- Directeur de la Collection: *Michel Labrosse*, de Longueuil.
- Coordonnateur technique: Louis Pelletier, de Saint-Lambert.
- Création et impression de l'estampe originale: Raymonde Béliveau, d'Arthabaska.
- Étui du livre d'art: Pierre Ouvrard, de St-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Livre d'art tiré à 83 exemplaires signés par l'artiste